



CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES **L'EXCELLENCE DE VOTRE AVENIR**

Le présent document récapitule les choix adoptés qui tracent les orientations futures que la CMR souhaite prendre en 2009-2011.

Notre Mission :

Créée en 1930, la Caisse Marocaine des Retraites est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Réorganisée par la loi 43-95 en novembre 1996, celle-ci lui confère **la gestion des régimes civil et militaire de pensions** à travers une **double mission sociale et financière**.

Notre vision :

*« **Consolider notre position en tant qu'acteur important dans le secteur national de retraite, jouer un rôle majeur dans le processus de réforme et renforcer nos capacités internes.** »*

Nos orientations stratégiques :

Pour concrétiser cette vision, la Caisse envisage de focaliser son action et ses efforts pour les 3 années à venir (2009-2011) sur 4 orientations stratégiques qui sont :

- ⇒ **OS1 : Veiller à la pérennité des régimes de retraite ;**
- ⇒ **OS2 : Jouer un rôle actif et anticipatif dans le processus de réforme ;**
- ⇒ **OS3 : Consolider l'orientation clients ;**
- ⇒ **OS4 : Améliorer les capacités internes et le niveau de la performance.**

Nos valeurs

Les actions de la Caisse et de son personnel sont fondées sur une vision partagée de valeurs qui sont regroupées autour de quatre grands thèmes :

- **la transparence de la gestion ;**
- **le partage de la responsabilité ;**
- **la satisfaction des allocataires ;**
- **la maîtrise des coûts.**